Dans la grippe

le point faible... la Poitrine !

Si vous avez une Grippe, un Rhumé, une Toux, soignez-vous de suite : il y va de votre santé, de votre vie et de votre bonheur.

La Grippe débute toujours par la fièvre : un Rhume commence toujours par une sécheresse de la gorge, mais tous deux sont suivis de maux de tête, de courbature et de toux.

Ne laissez pas traîner cette toux. La poitrine est à ce moment le **point faible** de l'organisme et, si les troubles persistent, c'est la porte ouverte à la Bronchite, à l'Asthme, au Catarrhe.

Mettez-vous bien en tête qu'il faut vous guérir et pour cela qu'il existe un seul remède le : « Sirop des Vosges Cazé ».

Mme Pichery, 52, rue Ducouédic, à Paris, nous écrit que :

Prise d'une forte grippe, elle ressentait de violents maux de tête avec une toux continuelle ; puis survinrent de fortes douleurs le long de la poitrine et des côtes. Les nuits se passaient sans sommeil. Dès qu'elle eut pris du « Sirop des Vosges Cazé », sa toux s'espaça, et elle fut remise en quelques jours.

Grippés, malades négligents, si vous toussez encore, c'est que vous n'avez pas pris le bon remède. La preuve de la qualité pour un remède, c'est la guérison, et le bon remède est celui qui guérit.

Sirop des Vosges Cazé 12

Le sol flacon 10 fr. 60. Toutes pharmacies. Cazé, Phcien, 68 bis, av. de Châtillon, Paris.

L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

La nouvelle loi a été promulguée au « Journal Officiel »

Paris, 2. — Voici le texte de la loi sur les procédures de conciliation et d'arbitrage dans les conflits collectifs du travail adopté par le Parlement et promulgué au « Journal Officiel » :

« **Article premier.** — Dans l'industrie et le commerce, les conflits collectifs du travail doivent être soumis aux procédures de conciliation et d'arbitrage avant toute grève ou lock-out.

» **Article 2.** — Est également soumis auxdites procédures, le règlement des conflits déjà survenus. En ce qui concerne les conflits en cours, la mise en mouvement de ces procédures entraînera de plein droit, pour toutes les parties, l'obligation de reprendre le travail.

» A titre provisoire, toutes contestations de nature à retarder cette reprise immédiate du travail seront portées directement et sans préliminaires de conciliation devant les arbitres.

» Les arbitres se prononceront sans délai en l'état des justifications produites, ou définitivement admises, ou seulement par provision ; tous droits des parties demeureront, en ce cas, réservés jusqu'à solution des autres litiges en instance entre elles. Les décisions des arbitres, provisoires ou définitives, seront sans appel.

» **Article 3.** — A défaut de convention collective fixant les règles de ces procédures de conciliation et d'arbitrage, le gouvernement est autorisé, jusqu'à la clôture de la session ordinaire de 1937, et pour tous les conflits visés à l'article premier, à fixer les modalités de ces procédures par décrets rendus en Conseil d'Etat en conformité des dispositions de l'article 15, paragraphe 2, de la loi monétaire du 1er octobre 1936.

» Le décret visé à l'article 15 de la loi monétaire sera pris en forme de règlement d'administration publique. Les décrets pris en vertu de la présente loi et dudit article 15e de la loi monétaire du 1er octobre 1936 seront abrogés en plein droit à la date sus-indiquée. Toutefois, les procédures commencées à cette date suivront leur cours.

» **Article 4.** — S'il y a lieu à désignation d'un surarbitre, à défaut par les parties ou par les premiers arbitres de s'être entendus sur ce choix, ce surarbitre sera désigné parmi les membres en activité ou en retraite, des grands Corps de l'Etat.

» **Article 5.** — Ces procédures de conciliation et d'arbitrage obligatoires seront organisées dans le cadre des lois existantes. Les deux arbitres et le surarbitre auront les pouvoirs d'amiables compositeurs.

» L'arbitrage aura pour objet d'établir un règlement équitable des conditions du travail, en vue de créer aux lieux d'emploi une atmosphère de collaboration, et dans le respect des droits mutuels des parties : droit de propriété, droit syndical, liberté individuelle, liberté du travail, liberté syndicale.

» **Article 6.** — La sentence arbitrale sera motivée et sans appel. Elle sera obligatoire. Elle sera rendue publique.

Au café

prenez toujours un BONAL, sec ou à l'eau. Cet apéritif recherché, à base de gentiane des montagnes de la Grande Chartreuse et de quinquina distillés et macérés dans les meilleurs vins de France, est délicieux et bienfaisant.

Garçon... un BONAL !

BONAL

9065

LA MORT DE MIGUEL DE UNAMUNO

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La carrière du défunt

Miguel de Unamuno, qui vient de succomber brusquement dans sa soixante-treizième année, était une des figures les plus marquantes de l'Espagne contemporaine. Né à Bilbao, il avait fait ses débuts à l'Université de Salamanque comme professeur de grec. Poète et romancier, on lui doit notamment une remarquable peinture de la Biscaye : « Paix dans la guerre », puis son fameux roman, « le Marquis de Lumbria ». Philosophe, on lui doit : « le Sentiment tragique de la vie » et « l'Agonie du christianisme » (1925).

Mais la politique devait absorber une grande part de son activité. Pamphlétaire très ardent, ses attaques contre le directoire lui valurent d'être déporté aux îles Canaries, en 1924, après avoir été destitué de son poste de recteur de l'Université de Salamanque, qu'il occupait depuis 1914.

Emigré ensuite en France, il continua son activité politique et littéraire. C'est à ce moment notamment qu'il écrivit son fameux « Romencero de l'exil ».

Il prit une part active à la chute du régime Primo de Rivera. Il fut intimement mêlé à la proclamation de la République. A partir de ce moment, il rejoignit Salamanque où il se consacra uniquement, jusqu'au moment où éclata la guerre civile, à ses travaux philosophiques.

Pas de testament politique

Avila, 2. — Les obsèques de Miguel de Unamuno ont eu lieu hier après-midi, à Salamanque, avec la plus grande simplicité. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Salamanque. Aucun représentant du gouvernement Franco n'assistait à l'enterrement ni à la cérémonie religieuse.

A la connaissance des autorités et des héritiers, Miguel de Unamuno n'a laissé aucun testament politique ou philosophique, mais en revanche de très nombreux manuscrits.

Un Kidnapper américain a été arrêté

Tacoma, 2. — La police a arrêté un individu soupçonné d'avoir enlevé le jeune Mattson, dimanche dernier, et demandé une rançon de 28.000 dollars.

Elle n'a pas voulu commenter cette arrestation et a déclaré qu'il s'agissait d'un ancien détenu dont la ressemblance avec le kidnapper a été signalée par les témoins de l'enlèvement.

Sitôt après une maladie faites ceci

Comment retrouver ses forces et gagner du poids rapidement

Rien ne vaut les merveilleuses vitamines de l'Huile de Foie de Morue pour rendre aux convalescents leurs forces et leur santé. Mais personne n'aime prendre cette Huile au goût si repoussant qui souvent provoque des troubles d'estomac. Aussi, aujourd'hui, les médecins recommandent les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue. Enrobées de sucre, elles font le bonheur de milliers de personnes ayant perdu leurs forces à la suite de maladies graves et surtout après une grippe, ou un rhume obstiné. Les Hommes et les Femmes amaigris les prennent pour augmenter le poids rapidement et rétablir leurs forces. Achetez dans les pharmacies une boîte de Pastilles JESSEL à 12 fr. 75, et si vous n'augmentez pas de 5 livres en 10 jours, vous serez remboursé. Elles donnent de l'appétit aux enfants chétifs et amaigris.

9402

LES VOLS DE DOCUMENTS AU QUAI D'ORSAY

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

» Nous sommes absolument certains que cette modification a été faite parce qu'elle est visée par une dépêche du 27 juillet de M. Bienvenu-Martin, ministre des Affaires étrangères par intérim.

— Comment pouvez-vous expliquer que les deux notes disparues aient été prises en charge par des fonctionnaires du Quai d'Orsay, puisqu'il n'existe aucune trace de leur passage dans les registres du bureau d'ordre du service politique ?

— Cela ne prouve rien pour deux raisons :

» D'une part, les registres énumèrent les lettres et les télégrammes, à l'exclusion des notes remises au département directement par les ambassadeurs et les ministres des puissances étrangères accrédités à Paris.

» D'autre part, nous avons eu sous les yeux des lettres et des télégrammes qui n'avaient pas été enregistrés, ce qui prouve des lacunes dans l'enregistrement spécialement dans la période juillet-août 1914.

Cet enregistrement constitue-t-il le seul moyen de contrôle ? Parfaitement. Au fond politique, les documents sont placés dans des dossiers non inventoriés. Non enregistrés au préalable, ils peuvent ensuite disparaître sans que personne puisse le remarquer ».

Manifestants condamnés

Les cors, qui manifestent douloureusement leur présence, seront condamnés si vous avez recours au Diable. « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. 3 fr. 95. Toutes pharmacies. 9215

ON PEUT GAGNER LE GROS LOT MAIS RISQUER DE SE TUER EN AUTO

Mulhouse, 2. — A la sortie de Mulhouse, vers Brubach M. Charles Muckensturm, 55 ans, gérant du restaurant d'un grand magasin de Mulhouse, pilotant sa voiture, a manqué un virage et son auto a heurté un arbre en pleine vitesse. Dans le choc, la voiture fut détruite et M. Muckensturm, blessé à la poitrine, a été transporté à l'hôpital dans un état très grave.

M. Muckensturm est un des dix gagnants du gros lot de la tranche de la Loterie Nationale, tirée le 14 juillet dernier.

On se souvient qu'un autre de ces gagnants, le garçon de café Schmitt, qui, comme M. Muckensturm, avait acheté une auto, a été également victime d'un accident d'auto, il y a quelques semaines. Il quittera prochainement l'hôpital, mais restera partiellement paralysé.

UN RAYON D'ESPOIR

LE REGROUPEMENT DES FORCES PACIFIQUES

Londres, 2. — Le rédacteur diplomatique du « Manchester Guardian » écrit :

« La menace pangermaniste subsiste, mais une certaine amélioration, peut-être temporaire, une certaine consolidation des forces pacifiques, se fait sentir, malgré la guerre espagnole.

» Cette amélioration a été amenée principalement par les circonstances suivantes :

» 1° L'étroite collaboration entre la Grande-Bretagne et la France ;

» 2° Le succès — en somme — du gouvernement Blum : Hitler s'attendait à une crise violente sinon à une révolution en France avant la fin de 1936 ;

» 3° Le déclin de l'influence nazie en Grande-Bretagne ;

» 4° La puissance croissante des forces armées britanniques ;

» 5° Le retour à des relations normales entre Londres et Rome ;

» 6° La politique résolument et manifestement pacifique et démocratique du gouvernement Roosevelt ;

» 7° La persistance avec laquelle la Pologne a maintenu son attitude de neutralité armée ;

» 8° Le succès de la défense de Madrid ;

» 9° Les relations plus étroites entre Prague et Bucarest ;

» 10° Les relations plus étroites entre Belgrade et Sofia ;

» 11° Le léger recul de l'influence politique et commerciale allemande dans toute l'Europe centrale et les Balkans ;

» 12° Le peu de progrès des nazis autrichiens ;

» 13° L'amélioration des relations austro-italiennes et le refroidissement des relations austro-allemandes ;

» 14° L'amélioration des relations italo-yougoslaves ;

» 15° L'échec de l'appel de Hitler à une croisade universelle anticommuniste, même en Finlande, pays pro-allemand de nature et anticommuniste.

» La Finlande et les autres Etats baltiques demeurent résolus dans leur refus de se laisser entraîner dans une coalition antirusse ».

Le rédacteur diplomatique termine en rappelant que le réarmement allemand est loin d'être terminé et que, dans les circonstances présentes, et malgré son malaise intérieur, le Reich ne se hasardera probablement pas à courir les graves risques qu'impliquerait une aventure espagnole.

L'hiver sans grippe ... dans du Thé ou du Lait ou en Grog

.. oui.. avec du RHUM NEGRITA

RECONNU LE MEILLEUR

9017

UN CARGO A SOMBRÉ DANS LA TAMISE

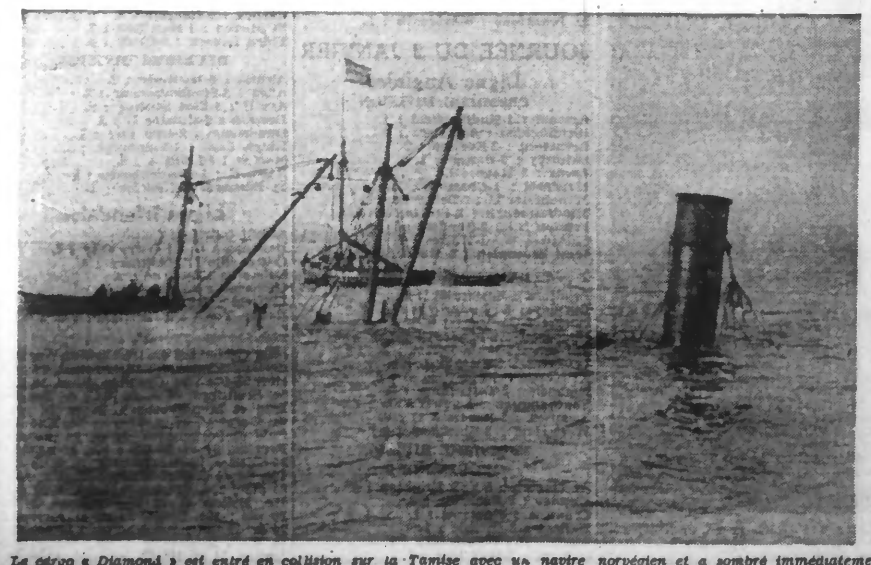

Le cargo « Diamond » est entré en collision sur la Tamise avec un navire norvégien et a sombré immédiatement. Comme le montre notre photo, les mâts du navires sont seuls visibles.

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE JULIANA DE HOLLANDE

La Haye, 2. — Les journaux hollandais apprennent que M. de Vitrolles, ministre de France, accompagné de M. Blesson, premier secrétaire de la Légation, a remis à la princesse Juliana et au prince Bernhardt le cadeau de mariage que le gouvernement français destinait au jeune couple princier. Ce cadeau consiste en un service à café en Sèvres moderne, avec les initiales des deux fiancés.

DENTIERS OR - PLATYNOXY

et toutes autres matières modernes avec garantie.

CONSULTATIONS GRATUITES

Assurances sociales

SOCIÉTÉ DENTAIRE

13, rue de Béthune, LILLE. Tél. : 66-86

234

M. CHARLES SPINASSE A CANNES

Cannes, 2. — M. Charles Spinasse, ministre de l'Economie Nationale, est arrivé à Cannes, pour y faire un court séjour.

APRÈS LE RECORD DE MARYSE BASTIÉ

On ne saurait trop applaudir au courageux exploit de Maryse Bastié qui, en réalisant la liaison Dakar-Natal, c'est-à-dire la traversée de l'Atlantique-Sud, en 12 h. 5, a réussi à battre le record envié de Jean Batten.

En félicitant également le constructeur de l'appareil nous n'oublions pas que le moteur du Simoun Caudron Renault était équipé avec des bougies K.L.G., les meilleures bougies du monde.

M. LÉON BLUM SE REPOSE A SAINT-RAPHAËL

Saint-Raphaël, 2. — M. Léon Blum, président du Conseil, est arrivé, en compagnie de Mme Blum, par le rapide de 10 h. 10 à Saint-Raphaël, où il compte se reposer durant les vacances parlementaires.

LA BRUNE MOTTE - CORDONNIER

stimule l'énergie, crée la bonne humeur.

030

ASSURANCES SOCIALES

AVIS IMPORTANT AUX EMPLOYEURS

La loi du 26 août 1936, publiée au Journal Officiel du 30 août suivant, spécifie que le chiffre du salaire-limite pour l'assujettissement aux Assurances sociales, précédemment fixé à 15.000 francs ou à 18.000 fr. selon les localités, augmenté de 2.000 fr. par enfant à charge jusqu'à un maximum de 25.000 fr., est porté uniformément, à partir du 1er janvier 1937, quelle que soit la commune à :

21.000 fr. pour les salariés n'ayant pas d'enfants à charge ;

25.000 fr. pour les salariés ayant des enfants à charge, quel que soit leur nombre.

Aucune radiation n'a d'ailleurs été faite, en 1936, concernant les assurés dont la rémunération n'a pas excédé les nouveaux chiffres-limite précités.

En conséquence, les salariés non encore immatriculés ou qui ont été précédemment radiés de l'assurance et dont la rémunération totale annuelle à l'exclusion des allocations familiales, ne dépasse pas 21.000 fr. (ou 25.000 fr. avec ou plusieurs enfants à charge) devront faire l'objet d'une déclaration modèle numéro 1 en vue de permettre au Service régional des Assurances sociales, 48, rue Royale, à Lille, de procéder, soit à leur immatriculation, soit à leur réinscription à dater du 1er janvier 1937.

Les salariés intéressés qui désireront être inscrits à une caisse de leur choix devront faire parvenir, au Service régional précité, un bulletin de renseignements modèle 3 (1936). A défaut, ils seront affiliés d'office à la Caisse départementale.

De plus les intéressés peuvent régulariser leur situation pour la période 1er juillet 1930-31 décembre 1936, sous les conditions générales suivantes :

1° Obligation d'avoir exercé une profession salariée sans arrêt ;

2° Avoir perçu un salaire ne dépassant pas 21.000 ou 25.000 fr. suivant les charges de famille ;

3° Versement de la cotisation vieillesse seulement, sur la base de 400 fr. par année.

Les mêmes dispositions peuvent s'appliquer aux assurés qui ont atteint l'âge de 60 ans au cours de la période susindiquée.

Les renseignements complémentaires seront donnés par le Service régional des Assurances sociales, sur demande présentée par les ayants droit en vue d'obtenir le redressement de leur situation.

DES MILLIERS DE GUÉRISONS prouvent tous les jours la supériorité de la Méthode Curative du Traitement J.-M. Larcade, spécialiste à Turbes (Pyr.) contre eczémas, acnés, psoriasis, crottes laiteuses pelades, plaies variqueuses, etc. *Importante Brochure et Renseignements Gratuits*

9434

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DE FRANCE du 1er janvier 1937 publie notamment :

La mort des Ormeaux, de Marcel Prévost. — **L'Angleterre au XIXe siècle**, de André Maurois. — **Marie Dorval ou la Femme romantique**, de Francis Ambrière. — **Lettres inédites à Jules Sandeau**, de Marie Dorval. — **Les Guêtres**, de Alain Scriac. — **La France et l'iren**, de Jean Perzi. — **Poèmes** de Fernand Gregh. — **Les Lettres et la Vie**, de Marius Richard. — **Contradictions**, de Marcel Gelbel. — **Réflexions sur l'Année finissante**, de Raymond Recouly. — **La vie courante**, de Marcel Prévost. — **Les commentaires.**

moto, TSF, vélos, phonos...

— et cent autres prix d'une valeur de 25.000 frs : voici ce que vous offre l'HUILE DES BÉNÉDICTINS qui organise actuellement un concours facile, amusant et ouvert à tous ses clients. Demandez une feuille réponse chez votre fournisseur habituel.

participez au grand concours de L'HUILE DES BÉNÉDICTINS

110

L'ARCHEVÊQUE DE BUCAREST A ÉCHAPPÉ A UN ATTENTAT

Bucarest, 2 — Deux cartouches de dynamite ont explosé dans la résidence de l'archevêque orthodoxe de Ramnicul Valcea.

Les cartouches avaient été placées dans la grande salle de réception de la résidence et ont fait de gros dégâts, et provoqué une panique parmi le personnel. L'archevêque se trouvait dans la résidence au moment de l'explosion. On pense qu'il s'agit d'un acte de vengeance politique.

BONNE ANNÉE...

Oui, que l'année 1937 soit l'année de la joie et de la bonne humeur. N'hésitez donc plus et laissez vous convaincre que le vermifuge « POUDRE FERNAND » est réellement efficace pour chasser les vers des petits et des grands et leur rendre la santé. Exigez-le, il ne coûte que 5 Frs la boîte dans toutes les phies. 346

A L'OFFICIEL »

Paris, 2. — Le « Journal Officiel », portant la date du vendredi 1er janvier et distribué le 2 janvier au soir publie :

La loi portant fixation du budget général de l'exercice 1937 et la table analytique des dispositions contenues dans la loi des finances.

La loi portant réforme fiscale.

La loi tendant à autoriser la perception des droits, produits et revenus applicable au budget de l'Algérie pour l'exercice 1937.

La loi sur les procédures de conciliation et d'arbitrage dans les conflits collectifs du travail.

La loi tendant à l'institution d'un Office interprofessionnel du blé (rectificatif).

L'« Officiel » publie également le tableau d'avancement (magistrature et juges de paix).

LES GALERIES BARBÈS DE PARIS SUCCURSALE A LILLE

114, rue Nationale

938

UNE USINE FERME SES PORTES FAUTE DE COMMANDES

Bourges, 2. — La direction des établissements La Chaussade, qui dépendent des Aciéries de Longwy et travaillent à la récupération des obus, près de Saint-Ratur, vient de fermer les portes de l'usine, provoquant le chômage de deux cents ouvriers.

L'usine est fermée pour une durée indéterminée. Le motif invoqué est le manque de commandes. On ne signale aucun incident.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SEBASTOPOL.

En adoptant ce nouveau appareil, dont l'action bienfaisante se réalise en un délai, sans coefficacité et interruption de travail, les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu complètement.

Devant tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M. GLASER qui leur fera gratuitement l'essai de son appareil de 9 h à 18 h

LILLE, tous les jours de 9 h à midi et de 15 h. à 19 h., cabinet régional : 62, r. Faidherbe Dim. sur rendez-vous.

Tourcoing, 8 janv. Hôt. Verdy, pr. gare
St-Pol-s/-Ternoise, 4 janv., Hôt. Trocadéro
Lens, 5 janv., Hôt. de la Gare (Monte).
Solesmes, 6 janv., Hôtel de la Hure.
Calais, 7 janv., H. du Comm. (Excelsior).
Aire-s/-la Lys, 8 janv., Hôt. de la Clef d'Or
Arras, 9 janv., Terminus.
Boulogne-s/-Mer, 10 janv., Hôtel Castiglione (face gare Centrale).
Béthune, 11 janv., Hôtel de la Gare.
Douvres, 12 janv., Hôtel du Cygne.
Hesdin, 13 janv., Hôtel de France.
Cysoing, 14 janv., Hôtel du Bras de Fer.
Le Quesnoy, 15 janv., Hôt. du Grand Paris
Dunkerque, 16 janv., Hôt. du Commerce, 25, rue L. Gambetta.
Carvin, 17 janv., de 9 h. à 3 h., Hôtel du Cygne, rue de Lille.
Armentières 18 janv., H. Comte d'Egmond
Le Cateau, 19 janv., Hôtellerie du Marché
Maubeuge, 20 janv., Hôtel de la Poste.
Denain, 21 janv., Hôtel du Commerce.
Douai, 22 janv., Hôt. Grand Cerf Comm.
St-Quentin, 23 janv., Hôt. du 8 Octobre

CHUTES MATRICE

et tous organes. Varices. Orthopédie

GLASER, 44, Bd Sébastopol PARIS

9370

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247 m. 3). — **Dimanche 3 janvier.** — 6 h. 50 : depuis Paris P.T.T. : bulletin météorologique. — 7 h. : depuis Paris P.T.T. : informations. Revue de la Presse. — 7 h. 40 : disques : Concert de chant et musique sérieuse : Nos qui sumus in hoc mundo ; Cl magnum musterium ; Le Martyre de Saint-Sébastien ; Fragments symphoniques : a) La Cour des Lys, prélude, b) Danse et Finale du 1er acte, c) la Passion, d) Le Bon Pasteur : Ave Maria. — 8 h. : depuis Paris P.T.T. : informations ; Revue de la Presse. — 8 h. 40 : depuis Paris P.T.T. : éducation sportive. — 8 h. 55 à 9 h. 10 : Cours de Coupe par Mme Jenny Bailly professeur à l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie de Maubeuge. — 9 h. 40 : Emission espérantiste — 10 h. : disques : La Traviata, opéra de Verdi 3e et dernier acte (enregistré en italien). — 10 h. 30 : Concert d'instruments variés : Parmi les Roses, mélodie ; Chant sans paroles ; Sérénade de Titi ; Rondo à la Hongroise, solo de mandoline ; Marche Turque, solo de mandoline ; The blue room, solo de piano ; Why dog love you, one step. — 11 h. : quelques extraits de la Veuve Joyeuse : Entrée de Missia (Je ne connais votre Paris) ; Entrée de Danila (Pardonne-moi chère Patrie) ; Finale du 1er acte (C'est la Valse, écoutez) ; Chanson de Vylia, Septuor-marche (J proclame que les Femmes) ; Duo (Viens dans ce joli pavillon) ; Lettre de Jean-Pierre (Jean-Pierre adorait Jeannette) ; Duo (Heure exquise). — 11 h. 30 : Concert de fantaisies vocales : Sous le Lit de Lily ; Dans Paris y a une Dame ; J'aime une tyrolienne ; Au Revoir, bon voyage ; Isabelita, rumba ; Jazz-hot ; Tu ne comprends pas, valse ; Que Fait-on... Margoton ? ; Ecoutez Paris, fantaisie. — 12 h. : un quart d'heure avec le virtuose accordéoniste Marceau. — 12 h. 15 : Concert donné par l'Orchestre de la Station : La Rose Noire, suite de valses ; Le Calife de Bagdad, ouverture ; Tyrolienne triste ; Le Chant d'Amour du Tyrolien ; Chansons tyroliennes ; Véronique fantaisie sur l'opéra comique ; Exaltation. — 12 h. 40 : depuis Paris P.T.T. : informations. — 13 h. : Jalousie, tango tzigane ; Impressions rustiques : Paysannerie, près de la vieille Chapelle, Kermesse ; 2e Mazurka pour violon et orchestre ; Tzigane marche. — 13 h. 30 : relais de Paris P.T.T. — 18 h. 30 : depuis Paris P.T.T. : Radio Journal. — 19 h. 30 : disques : Concert de musique de danse : Betty co-ed, one step ; 99 out of a hundred, one step ; Songs of the dawn, fox-trot ; It happened in monterey, valse ; Jollity farm fox-trot ; On her doorstep last night, fox-trot ; de l'opérette « Victoria et son Hussard » : a) Pardon Madame, valse, b) Good night, valse ; We all go oo, ha ha ! Together, fox-trot. — 20 h. : Sur les Grands Fleuves : Sur la Volga, chanson russe ; Sur le Danube au clair de lune, valse ; Sur les Rives du Nil, fantaisie ; Sur le Yang-tsé-Kiang, la java chinoise. — 20 h. 15 : chronique sportive. — 20 h. 30 : Concert donné par l'Orchestre de la Station : Fantaisie sur « Yes », opérette ; La Belle Galathée, ouverture ; Ballet de Coppélia, 1re et 2e partie ; Fleur de Neige, 3e chanson de Lei ; La Bohême, valse musette ; Les Roses d'Ispahan ; Myrka, valse tzigane ; Dans le Jardin d'un Monastère : Suite Française : joie, grâce, enthousiasme ; Chanson douce ; Le Portrait de Mireille ; Venise et Bretagne ; Lisnesque, intermezzo ; Le Mariage au Tambour, fantaisie ; Carnaval ; Czardas, pour violon et orchestre ; Les Trois Mousquetaires, opérette. — 22 h. 30 : depuis Paris P.T.T. : informations ; bulletin météorologique.

RADIO PARIS (1.648 m. 2). — 7 h. : disques : Sourires d'Avril. — 7 h. 15 : Presse. — 7 h. 45 : gymnastique. — 8 h. : disques : Simple Aveu ; Sérénade Française. — 8 h. 30 : Arabesques. — 8 h. 45 : accordéon. — 9 h. : Chansons sentimentales. — 9 h. 30 : La Vie du Poète. — 10 h. : Le Roi d'Ys. — 10 h. 30 : œuvres d'Offenbach. — 11 h. : concert : Le Roi s'amuse. — 12 h. : concert d'orgue : Choral « De Profundis » : Allegro du Concerto en ré mineur ; Fugue n. II sur le nom de Bach ; Quatrième Symphonie ; Deuxième Cantate. — 12 h. 30 : Causerie religieuse par R.P. Lhande : « Salut à l'An nouveau ». — 12 h. 50 : informations. — 13 h. : Images d'Epinal ; Le Bal des Pendus ; Mélodies. — 14 h. : musique et comédie : Le Secret de la Joie. — 15 h. : musique légère : Chanson du Bonheur ; Léger comme une Plume au Vent ; Une Jolie Romance ; Danse Norvégienne ; Werther. — 17 h. : Heureuse et Bonne Année au Monde entier ; émission mondiale : Cocorico. — 17 h. 30 : concert : Strasbourg ; Mireille. — 18 h. 30 : sketchs musicaux comiques. — 19 h. : Guignol. — 19 h. 40 : Historique de la Cathédrale Saint-Jean : Fugue ; Cantique de Noël ; Sanctus ; Dialogue ; Menuet ; Agnus ; Gaudet chorus ; Fugueta. — 20 h. 30 : Presse. — 20 h. 45 : Le Camp du Drap d'Or. — 22 h. 45 : informations. — 23 h. : musique de danse. — 23 h. 30 : musique légère.

TOUR EIFFEL (206 m.). — 7 h., 12 h. : Paris P.T.T. — 17 h. 30 : télévision. — 19 h. 30 : Paris P.T.T. — 20 h. 30 : concert (Festival Liszt) : Les Idéals ; Wanderer-fantaisie ; Faust symphonie.

Si la tension s'amuse, les lampes meurent vite...

mais pas dans le NORDIA

car notre RÉGULATEUR DE TENSION supprime cette cause d'ennuis et de dépenses.

Et quelle musique sans-à-coups sans chevrottements ?...

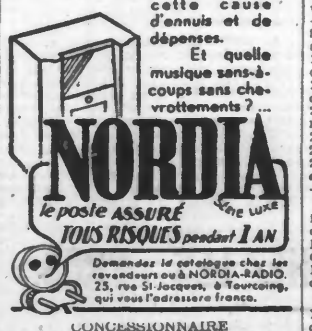

NORDIA le poste ASSURÉ TOUS RISQUES pendant 1 AN

Demandez le catalogue chez les revendeurs ou à NORDIA-RADIO, 25, rue St-Jacques, à Tourcoing, qui vous l'adressera franco.

CONCESSIONNAIRE pour la Région du Nord de la France

O. DUQUESNOY

111, rue Elie Gruyelle, 111

HÉNIN-LIÉTARD (P.-de-C.)

109

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 6 h. 50 : météo. — 8 h. : Presse. — 8 h. 40 : gymnastique. — 9 h. 45 : disques pour les enfants. — 10 h. : orchestre : Marche Grecque ; Le Calife de Bagdad ; Amoureuse ; Jeunesse Joyeuse ; Chanson d'Amour. — 12 h. : jazz symphonique. — 12 h. 45 : météo. — 12 h. 50 : informations. — 12 h. 55 : sports. — 14 h. : œuvres de Mendelssohn : Allegro molto, orgue ; La Grotte de Fingal ; Sur les Ailes du Chant ; Concerto en mi mineur. — 14 h. 30 : Tiers Etat, un acte ; Les Souliers. — 15 h. 30 : Bourrée Fantesque, Scènes humoristiques. — 15 h. 45 : Folklore avec ensemble instrumentiste. — 16 h. 15 : Quatuor vocal féminin : La Belle Aronde ; La Plus Belle Fille de la Ville ; Il est Bel et Bon ; Amaryllis ; Tambourin. — 16 h. 45 : Concerts Lamoureux : Symphonie en ré mineur ; Rédemption : Nocturne ; La Procession ; Ouverture de Rienzi ; Tannhauser ; Chevauchée des Walkyries. — 18 h. 45 : Radio Journal de France. — 19 h. 45 : chansons. — 20 h. 15 : La journée sportive. — 20 h. 30 : Variétés : Pot pourri sur les Chansons Russes ; Les Douze Brigands ; Koudear ; Romance tzigane. — 22 h. 30 : Radio Journal. — 22 h. 45 : danse.

POSTE *J'écoute*

122

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 50 : disques. — 8 h. 2 et 9 h. 1 : Presse. — 9 h. 25 : orchestre. — 9 h. 50 : Music-hall. — 10 h. 45 : orchestre. — 11 h. 15 : Ciboulette. — 11 h. 30 : Sketch musical. — 11 h. 45 : chansons. — 12 h. 5 : disques pour les enfants. — 12 h. 30 : orchestre. — 12 h. 45 : concert. — 13 h. : Chansonniers. — 13 h. 30 : concert. — 13 h. 45 : sketch musical. — 17 h. : disques. — 19 h. 10 : La Journée. — 19 h. 30 : Comedian Harmonists. — 19 h. 45 : Fantaisie. — 19 h. 50 : orchestre jazz. — 20 h. 15 : sketch musical. — 20 h. 30 : concert gal. — 21 h. : concert. — 21 h. 55 : orchestre. — 22 h. 30 : disques.

RADIO STRASBOURG (349 m. 2). — 7 h. 30 : disques. — 9 h. 30 : orchestre américain. — 10 h. 45 et 11 h. 30 : auditions religieuses. — 12 h. : Paris P.T.T. — 13 h. 15 : disques. — 15 h. : musique légère. — 16 h. 15 : disques. — 16 h. 45 : Paris P.T.T. — 19 h. 15 : musique viennoise. — 19 h. 45 : Paris P.T.T. — 20 h. 10 : opéra comique : Manon.

RADIO TOULOUSE (326 m. 6). — 11 h. : orchestre de salon. — 11 h. 10 : mélodies. — 11 h. 20 : orchestre tzigane. — 11 h. 45 : Service religieux. — 12 h. : Concert offert par le Bonhomme Ambois, des Galeries Barbès, avec le concours de Denysis. — 12 h. 20 : danse. — 12 h. 40 : opérettes, chant. — 13 h. 10 : orchestre viennois. — 13 h. 25 : comédie musicale. — 13 h. 30 : orchestre militaire. — 14 h. : Service protestant. — 17 h. 15 : Chansonnettes. — 17 h. 45 : Thé dansant. — 18 h. 5 : extraits de films. — 18 h. 40 : orchestre musette. — 19 h. : Fantaisie. — 19 h. 40 : musique militaire. — 20 h. 10 : orchestre viennois. — 20 h. 22 h. : chœurs. 20 h. 40 : orchestre musette. — 21 h. 10 : reportage. — 21 h. 25 : opérette. — 21 h. 45 : Demi Heure de Paris. — 22 h. 15 : Fauet. — 22 h. 40 : danse. — 23 h. : opérettes. — 23 h. 15 : orchestre argentin. — 23 h. 40 : chants régionaux. — 0 h. 5 : Caveau. — 0 h. 20 : orchestre.

LUXEMBOURG (1.304 m.). — 7 h. 5 : informations. — 7 h. 15 : concert : Marche Originale ; Mazurka ; Fatalidad ; Mulatida. — 8 h. 15 : concert. — 11 h. 30 : Causerie religieuse. — 12 h. : concert. — 17 h. 30 : Demi Heure Enfantine. — 18 h. : concert. — 21 h. : concert varié.

NATIONAL DROITWICH (1.500 m.). — 12 h. 30 : musique légère. — 13 h. 30 : orgue : invitation à la Valse ; Sérénade Printanière.

BRUXELLES (489 m. 8). — 9 h. : disques. — 11 h. 30 : récital de piano. — 12 h. : orchestre. — 13 h. 10 : disques. — 13 h. 20 : orgue. — 15 h. 30 : disques. — 16 h. : orchestre. — 18 h. : Radio Jeunesse. — 19 h. 15 : disques. — 20 h. : Festival Massenet : Roma ; Thaïs, suite des Erinnyes ; Le Dernier Sommeil de la Vierge, extraits de Don Quichotte ; Ballet d'Érodiade. — 21 h. : Paganini, jeu radiophonique. — 21 h. 35 : orchestre de jazz.

LA RADIODIFFUSION SCOLAIRE

Paris, 2. — C'est à la rentrée de janvier 1937, c'est-à-dire le lundi 4 janvier, que le poste de la Tour Eiffel, relayé par les postes régionaux, assurera pour la première fois la transmission du programme de radiodiffusion scolaire préparé par les soins du ministre de l'Education nationale, en accord avec le ministre des P.T.T.

M. Jean ZAY inaugurera lui-même ces émissions, le lundi 4 janvier, à 14 h. 30, par une allocution adressée aux élèves et écoliers de France.

Quatre catégories d'émissions ont été prévues : enseignement supérieur, enseignement du second degré, enseignement primaire et enseignement postscolaire.